

**ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE
DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU
POUR MINEUR DE MOINS DE 18 ANS**

En application de l'article 2 de l'arrêté n° 2025 - 390 du 4 juillet 2025 instaurant un couvre-feu pour les mineurs de moins de 18 ans non accompagnés par au moins l'un de leurs parents ou d'un représentant légal, de 23 heures 00 à 5 heures 00, jusqu'au samedi 1er novembre 2025, sur une partie limitée du territoire de la commune de Triel-sur-Seine,

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

Téléphone :

certifie que le déplacement de mon enfant (Nom, prénom) :

durant les horaires du couvre-feu est lié au motif suivant (cocher la case) :

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, associative, sportive ou le lieu d'enseignement et de formation, ne pouvant être différés

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires

Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant

Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative

Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

Déplacements liés à des transits ferroviaires, aériens ou en bus pour des déplacements de longues distances

Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie

Fait à :

Le :

Signature :